

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE PUJAUDRAN

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU 28 MARS 2011

**Présents : Mesdames PETIT, ABADIE, MARINO, BILDÉ.
Messieurs HEINIGER, MATHARAN, GODIER, PASCAL, GUTIERREZ,
VITAL**

**Excusés : Mme CHABAL (donne procuration à Mr MATHARAN)
Mr ESPALIVET (donne procuration à Mme PETIT)**

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame ABADIE Muriel

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU LUNDI 21 FEVRIER 2011

Précision : PLU arrêté a été voté :

1 contre - 10 pour.

REMPLACEMENT DELEGUE SIVU DU COURBET

**Sophia PETIT remplace Franck VERRIERE en tant que déléguée suppléante du SIVU
DU COURBET**

ACHAT MATERIEL D'OCCASION

Achat d'un aspirateur à feuilles pour 500€. Le CM vote POUR.

PARTICIPATION VOIRIE CHEMIN DE LARTUS

Montant des travaux 5 064.00€ HT

**Participation à 50% en mitoyenneté avec la commune de LIAS, déduction faite
d'éventuelles subventions pour ces travaux.**

**RENOUVELLEMENT CEJ
NOMINATION REFERENT**

**Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) se renouvelle de 2011 à 2014 : le conseil municipal
vote POUR.**

Sont nommés
Réfèrent : Brice GODIER
Suppléante : Aurélie MARINO

CHARTE DE BOUCONNE

Le CM approuve la charte de Bouconne à l'unanimité

PLU DE FONTENILLES

Pas d'objection du CM sur la 3^{ème} modification du PLU de Fontenilles

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Reporté à une prochaine séance

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION

Reporté à une prochaine réunion

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal doit affecter le résultat de la section de fonctionnement soit
118 469.08 €

L'affectation est obligatoire en section d'investissement si celui-ci est déficitaire (Cp 1068)

**Restes à réaliser en investissement 2010 : 86 590.00 € en dépenses, déduction de l'excédent soit
-53827.47= 32762.53 en besoin de financement.**

Le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement en report au budget 2011 sur la ligne 002 en section de Fonctionnement pour la somme de 85 706.55 € et au compte 1068 la somme de 32 762.53 € en section d'investissement (soit au total 118 469.08).

L'excédent d'investissement est reporté d'office au Budget 2010 au compte 001 soit la somme de 53 827.47 €

CREATION DE 2 ABRI BUS

- 1 – Chemin des Bordes
- 2 – Chemin des Moulins

**4000.00€ (à préciser) + demandes de subventions aux Conseils Général et Régional.
Les travaux seront réalisés en régie.**

SEJOUR CLSH FERME DE L'AOUEILLE

Du 25 au 29/07/2011 pour 23 enfants

Prix du séjour 4283.20€

Le Conseil Municipal approuve le projet

Acompte à payer 1284€

Solde 2999.20 €

Le bus sera à la charge de la commune. Le devis est en cours.

Le CM approuve.

CHEMIN PIETONNIER ALLEE D'OCCITANIE

Rectification du montant.

Nouveau montant 20762.00 € au lieu de 21887.00€

Rectifier la délibération

QUESTIONS DIVERSES

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux d'investissement en 2011 pour un montant de 242 884.00€.

Ces projets concernent principalement la voirie et la sécurité du village.

Les dossiers de demande de subventions ont été déposés fin 2010 et les projets seront réalisés en fonction des recettes obtenues.

ECOLES : ACCES ENFANTS EXTERIEURS A LA COMMUNE

Le conseil municipal ne souhaite pas accepter des enfants des communes extérieures si les municipalités dans lesquelles ils résident ne versent pas la participation intercommunale (600€/an/enfant).

ADHESION FONTENILLES à la CCGT

Monsieur le Maire informe que la commune de FONTENILLES a demandé à la CCGT de rentrer dans notre communauté de communes.

INTERNET DEGROUPE

Le CM n'a pas assez d'éléments sur la question.

ECOLE – MAINTIEN DE LA 6^{ème} CLASSE

La municipalité va envoyer un courrier à l'inspection académique pour le maintien de la 6^{ème} classe.

LOCATION SALLE DES FETES AUX EXTERIEURS

28 et 29/01/2012 et 2 et 3/07/2012

Le CM accepte de louer la salle aux 2 demandes au tarif extérieur.

TARIF PARTICIPATION INTERCOMMUNALE ECOLE

Le Conseil municipal fixe les frais de scolarités à 600.00/an/ enfant aux élèves extérieurs à la commune pour l'année 2010-2011

Affiché le 01/04/2011 à la porte de la Mairie, par Nous Maire de la Commune de PUJAUDRAN